



**Serval & Co**

**Certified Public Accountants and Advisors**

**THE ART OF INFORMATION**

**LE CADRE FISCAL ET  
RÉGLEMENTAIRE DE SINGAPOUR**

**2013**

[www.servalco.com.sg](http://www.servalco.com.sg)

Copyright © 2013 Serval & Co. All rights reserved.





## **PRÉFACE**

### **A propos de ce fascicule**

Ce livret a été préparé à l'intention des clients, des professionnels et des clients de Groupe Audit – Serval & Associés. Il est conçu pour donner des informations générales concernant le régime en vigueur à Singapour. Compte tenu du caractère général du présent livret et des fréquents changements de législation et de réglementation, nous vous conseillons de nous contacter pour davantage d'informations ou de solliciter vos conseils spécialisés avant de prendre toute décision de structure.

### **CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ**

Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer l'exactitude des informations contenues dans cette brochure, aucune responsabilité ne sera acceptée quant à l'exactitude et l'exhaustivité auquel ce livret ne prétend pas.



**Serval & Co**

Certified Public Accountants and Advisors

---

---

# **LE CADRE FISCAL ET RÉGLEMENTAIRE DE SINGAPOUR**

**UNE PUBLICATION DE SERVAL & CO**



---

## LE CADRE FISCAL ET RÉGLEMENTAIRE DE SINGAPOUR

### SOMMAIRE

Pages

#### PRÉAMBULE – LA RÉPUBLIQUE DE SINGAPOUR

Histoire	1-1
Singapour Aujourd'hui	1-1
Population et Langue	1-2
Géographie	1-2
Climat	1-2
La Constitution et la Loi	1-2

#### LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Les Institutions Financières	2-1
Un Aperçu	2-1
Types d'Institutions Financières	2-2
Les Banques de Dépôt	2-2
Les Banques d'Affaires	2-3
Les Banques « Offshore »	2-3
Les Banques d'Affaires ou « Merchant Banks »	2-4
Les Etablissements de Crédit	2-4
Secteur de l'Assurance	2-5
	Suite



---

## LE CADRE FISCAL ET RÉGLEMENTAIRE DE SINGAPOUR

### SOMMAIRE

	Pages
Suite	
<b>CONSEILS PRATIQUES</b>	
Ouvrir un Compte Bancaire	3-1
Obtenir des Facilités Bancaires	3-2
Les Organismes Officiels Destinés à Assister et Aider les Entreprises	3-2
The Economic Development Board (EDB)	3-3
International Enterprise Singapore (IE SINGAPORE)	3-3
The Jurong Town Corporation (JTC)	3-4
Standards, Productivity and Innovation Board (SPRING SINGAPORE)	3-4
Ministère du Travail	3-4

### TRAVAIL ET PERSONNEL

La Population Active à Singapour	4-1
Statut et Immigration	4-1
Les Conditions de Travail	4-3
1. Les heures de travail	
2. Le congé annuel	
3. Le congé maladie	
4. Le Service National	
5. Les frais médicaux	

Suite



---

## LE CADRE FISCAL ET RÉGLEMENTAIRE DE SINGAPOUR

### SOMMAIRE

	Pages
Suite	
Un Système de Retraire Individuel par Capitalisation géré par l'Etat (Central Provident Fund)	4-4
Taux de Cotisation et Répartition des Contributions au CPF	4-5
Fermer le Compte Individuel au CPF (Retraits des Droits au CPF)	4-6
Régime de Retraite Supplémentaire (SRS)	4-7
Foreign Workers' Levy Scheme – Impôts sur les Salaires des Étrangers	4-8
Taxe de Formation Professionnelle	4-9
Rupture et Licenciement	4-9

### LÉGISLATION FONCIÈRE (BUREAUX, USINES ET TERRES INDUSTRIELLES)

Les Espaces de Bureaux	5-1
Usines et Terres Industrielles	5-1

### LES FORMES LÉGALES D'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ ET RÈGLES GÉNÉRALES

Les Formes Légales	6-1
Sociétés Commerciales	6-2
Unlimited Company – Partnership	6-2
La Société à Responsabilité Limitée	6-2
Sociétés Privées – Fermées	6-3
Suite	



## LE CADRE FISCAL ET RÉGLEMENTAIRE DE SINGAPOUR

### SOMMAIRE

	Pages
Suite	
Public Company (entreprises dont les titres de capital sont inscrits sur un marché financier)	6-4
Cas particulier des Succursales des Sociétés Étrangères	6-4
Entreprise Individuelle et Partenariat	6-4
Limited Partnership ou Commandite par Actions	6-4
Bureau de Représentation	6-5
Exigences Règlementaires	6-6
Exigences Règlementaires pour les Entreprises	6-7
1. Comptabilité	
2. Audit des Comptes	
3. Etats Financiers et Assemblée Générale Annuelle	
4. Extensible Business Reporting Language (XBRL)	
Prêts aux Administrateurs	6-9
Âge de la Retraite des Administrateurs	6-9
Démission d'un Administrateur	6-10

### OBLIGATIONS DES EXPATRIÉS

Exigences	7-1
Conditions de Vie	7-1
Logement	7-1
Nourriture et Sécurité Sanitaire	7-2
	Suite



## LE CADRE FISCAL ET RÉGLEMENTAIRE DE SINGAPOUR

### SOMMAIRE

	Pages
Suite	
Loisirs et Achats	7-2
Scolarisation	7-2
Transport	7-3





Destiné à servir d'introduction aux investisseurs étrangers et notamment français, le présent document donne un résumé de la situation de Singapour.

Il comprend sept parties :

- 1<sup>ère</sup> Partie**      **PRÉAMBULE – LA RÉPUBLIQUE DE SINGAPOUR**
- 2<sup>ème</sup> Partie**      **LE CONTEXTE GÉNÉRAL**
- 3<sup>ème</sup> Partie**      **CONSEILS PRATIQUES**
- 4<sup>ème</sup> Partie**      **TRAVAIL ET PERSONNEL**
- 5<sup>ème</sup> Partie**      **LÉGISLATION FONCIÈRE (BUREAUX, USINES ET TERRES INDUSTRIELLES)**
- 6<sup>ème</sup> Partie**      **LES FORMES LÉGALES D'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ ET RÈGLES GÉNÉRALES**
- 7<sup>ème</sup> Partie**      **OBLIGATION DES EXPATRIÉS**



**Serval & Co**

Certified Public Accountants and Advisors

---

---

## **PRÉAMBULE - LA RÉPUBLIQUE DE SINGAPOUR**



---

## PRÉAMBULE – LA RÉPUBLIQUE DE SINGAPOUR

### Histoire

Singapour, officiellement la République de Singapour, est un micro Etat et la plus petite nation d'Asie du Sud-Est. Elle a été fondée par Sir Stamford Raffles en tant que colonie de commerce britannique en 1819. Les Iles passèrent sous le contrôle complet de la « British East India Company » en 1823. La République de Singapour devient ainsi un port d'entrée qui se retrouve au centre des échanges entre les produits provenant d'Europe, d'Inde, de Chine ainsi que d'autres pays du Sud-est Asiatique. En 1963, la République de Singapour fusionne avec la Malaisie (Sabah et Sarawak). Deux années plus tard la République de Singapour deviendra indépendante. Le niveau de vie a augmenté de façon spectaculaire depuis l'indépendance. La République de Singapour est aujourd'hui l'un des pays les plus prospères de la planète avec de forts liens commerciaux internationaux.

### Singapour Aujourd'hui

Singapour dispose d'un environnement commercial très favorable, sans corruption et transparent, des prix stables et un PIB par habitant parmi les plus élevés dans le monde.

Sur la scène internationale, la République de Singapour est reconnue comme étant l'un des principaux pays exportateurs et importateurs, tant dans le commerce mondial des marchandises que des services. Avec Hong Kong, la Corée du Sud et Taïwan, la République de Singapour appartient aux quatre tigres asiatiques. Il a été classé comme étant le pays le plus favorable pour les entreprises les plus dynamiques. On dénombre à Singapour des milliers d'expatriés étrangers travaillant pour des entreprises multinationales.

Singapour est aujourd'hui la nouvelle économie la plus compétitive parmi les économies industrialisées. Les facteurs clés de succès pour expliquer cette situation sont les suivants : stabilité politique, infrastructure commerciale excellente, emplacement stratégique, main d'œuvre qualifiée et disciplinée ainsi qu'une politique commerciale libérale.



## Population et Langue

La population totale du pays s'élevait à 5,31 millions à fin Juin 2012. 3 290 000 sont des citoyens de Singapour et 0,53 million sont des résidents permanents. Le reste correspond à des non-résidents. Singapour est un pays multiethnique. Les Chinois représente 74,2%, suivis des Malais 13,3% puis des Indiens (9,2%).

On dénombre quatre langues officielles à Singapour : l'anglais, le mandarin, le malais et le tamoul. L'anglais est la langue utilisée dans le monde des affaires mais entre eux beaucoup des Singapouriens vont parler le Mandarin comme lingua franca.

## Géographie

La République de Singapour est stratégiquement situé au centre du Sud-est asiatique. Le pays se compose de l'île principale de Singapour et de 63 îles situées dans ses eaux territoriales.

La combinaison d'une géographie idéale dans la région avec le travail « acharné » des citoyens fait de Singapour l'une des économies les plus dynamiques au monde aujourd'hui.

## Climat

Le climat est tropical sans saisons distinctes caractérisé par une température uniforme, une pression élevée, une forte humidité ainsi que des précipitations abondantes. La température se situe généralement entre 24 et 32 degrés Celsius tout au long de l'année. La température journalière moyenne est de 27 degrés Celsius. La Mousson commence en Novembre et se termine fin janvier.

## La Constitution et la Loi

Singapour est une République gouvernée par une Démocratie Parlementaire, composée actuellement de 99 Parlementaires, présidée par le Président de Singapour, qui est le Chef de l'Etat. Le Président est élu par le peuple et son mandat est de six ans. Le vote est obligatoire à Singapour pour tous les adultes (âge minimum 21 ans). Un Gouvernement élu peut rester au pouvoir pendant une période de cinq ans, sauf si le Parlement est dissout plus tôt.

Le Procureur Général est responsable du processus judiciaire. La plus haute juridiction du pays est la Cour Permanente d'Appel qui légifère à la fois dans les domaines civil et pénal émanant de la Haute Cour et des Tribunaux d'Instance.



**Serval & Co**

Certified Public Accountants and Advisors

---

---

## LE CONTEXTE GÉNÉRAL





---

## LE CONTEXTE GÉNÉRAL

### Les Institutions Financières

Les institutions financières sont extrêmement importantes à Singapour. Comme ailleurs on les classe en différentes catégories selon leur activité. :

- Les banques elles-mêmes distinguées selon leur activité (banques de dépôts, banques d'affaires) et leur statut (offshore ou on shore) et les établissements de crédit;
- Les compagnies d'assurance.

### Un Aperçu

Le développement de Singapour en tant que centre financier international a commencé dans les années 1960. C'est grâce à de solides fondamentaux économiques et financiers, un emplacement stratégique, une main-d'œuvre qualifiée et instruite, des télécommunications et des infrastructures excellentes, ainsi que des niveaux de vie élevés, que les institutions financières internationales ont commencé à mettre en place des opérations à Singapour.

Il y a un groupe important et diversifié d'institutions financières locales et étrangères (environ 700), situé à Singapour et offrant une large gamme de produits et services financiers. Ces institutions interviennent dans le financement de l'économie, le change, les produits dérivés, les activités de marché, la syndication de prêts, la souscription, les fusions & acquisitions, la gestion d'actifs, les opérations sur valeurs mobilières, les services de conseils financiers et les services d'assurance spécialisés. La présence de ces grandes institutions a contribué à la vitalité et à la sophistication de l'industrie financière de Singapour.



## Types d'Institutions Financières

Les banques commerciales à Singapour doivent disposer d'une licence et sont régies par le « Banking Act ». En plus de la banque commerciale, qui comprend les dépôts, la fourniture de services (chèques et prêts), les banques peuvent également exercer toute autre activité qui est réglementée ou autorisée par la « Monetary Authority of Singapore » («MAS»), y compris les services de conseils financiers, courtage d'assurance et services du marché des capitaux. Les banques commerciales et leurs représentants n'ont pas besoin de disposer d'une licence distincte pour mener à bien ces activités, mais ils doivent se conformer aux prescriptions de comportement prescrites par le « Financial Adviser Act » (FAA), le « Insurance Act » (IA) et le « Securities and Futures Act » (SFA).

Actuellement, il ya 122 banques commerciales à Singapour.

## Les Banques de Dépôt

Les banques de dépôt peuvent fournir toute la gamme des services bancaires approuvée par le « Banking Act ».

Actuellement, il y a 32 banques de dépôt à Singapour. Six parmi elles sont localement des entités intégrées aux trois groupes bancaires locaux, et une autre est une filiale locale d'une banque étrangère, tandis que les 25 restantes sont des succursales de banques étrangères. 8 de ces 25 succursales de banques étrangères sont accréditées « Qualifying Full Bank » (QFB).

Les banques étrangères accréditées « QFB » peuvent fournir des services de débit à travers un réseau EFTPOS, des plans de retraite supplémentaires « Supplementary Retirement Scheme », des placements CPF « CPF Investment Scheme Accounts » et accepter des dépôts fixes dans le cadre du « CPF Investment Scheme and Minimum Sum Scheme ».



## Les Banques d’Affaires

Les banques d’affaires peuvent s’engager dans la même gamme de services bancaires que les banques de dépôt, à l’exception qu’elles ne peuvent s’engager dans des activités de banques de détail en devise Singapourienne. Elles exercent dans le respect du « Guidelines for Operations of Wholesale Banks » mis en place par le « MAS ».

Actuellement, il y a 53 banques d’affaires à Singapour, qui sont toutes des succursales de banques étrangères.

## Les Banques « Offshore »

Les banques « Offshore » peuvent s’engager dans les mêmes activités que les banques de dépôt et d’affaires pour les transactions négociées en unités monétaires asiatiques (Asian Currency Units). L’ACU est une unité de compte, que les banques utilisent pour enregistrer toutes leurs opérations en devises étrangères réalisées au sein du « Asian Dollar Market » (ADM). Les opérations des banques en dollars de Singapour sont séparément enregistrées au sein du « Domestic Banking Unit » (DBU).

Le champ d’activité des transactions pour les banques « Offshore » enregistrées au sein du DBU comportent des restrictions supplémentaires sur les contacts avec les résidents en comparaison avec les banques de dépôt. Elles exercent sous le “Guidelines for Operations of Wholesale Banks issued” du “MAS”.

Actuellement, il y a 37 banques « Offshore » à Singapour, qui sont toutes des succursales de banques étrangères.





## Les Banques d’Affaires ou « Merchant Banks »

En dehors des trois catégories de banques commerciales, les institutions financières peuvent également fonctionner comme des « Merchant Banks ». Les « Merchant Banks » sont autorisés à exercer par le « Monetary Authority of Singapore Act » et leurs activités sont régies par le « Merchant Bank Directives ». Leurs opérations ACU sont également soumises au « Banking Act ».

Les activités typiques des « Merchant Banks » concernent la finance d’entreprise, la souscription de l’acquisition d’actions et d’obligations, les fusions & acquisitions, la gestion des investissements de portefeuille, le conseil en gestion ainsi que d’autres activités rémunérées.

Actuellement, il existe 46 banques d’affaires « Merchant Banks » à Singapour.

## Les Etablissements de Crédit

Les sociétés de crédit se consacrent à la distribution de petits financements, y compris ceux destinés à l’acquisition des véhicules à moteur, les biens d’équipement et les prêts hypothécaires pour le logement. Les sociétés de crédit disposent d’une licence et sont régies par la « Finance Companies Act ».

Les établissements de crédit ne peuvent pas ouvrir de comptes de dépôt remboursables sur demande par chèque, virement ou mandat. Ils ne sont pas autorisés à accorder des facilités de crédit non garanties supérieures à SGD 5 000. Ils ne peuvent ni traiter en monnaie étrangère de l’or ou d’autres métaux précieux ni acquérir des actions libellées en devises, actions ou titres de créance.

Actuellement, il y a 3 établissements de crédit à Singapour.



## Secteur de l'Assurance

Le secteur de l'assurance est un marché très concurrentiel et en forte croissance qui contribue au développement de Singapour en tant que premier centre d'assurance en Asie.

Le secteur de l'assurance est règlementé par le « Insurance Act » avec le « MAS » agissant dans un rôle de supervision pour assurer le respect de la Loi.

La Loi exige que toutes les activités d'assurance soient effectuées par des sociétés établies à Singapour, sauf lorsque :

- La société étrangère a un centre d'affaires à Singapour ;
- L'entité est une société coopérative enregistrée sous le « Co-operative Societies Act » ;
- L'entreprise non constituée en société a été créée au Royaume-Uni avant 1862 et portait sur des activités d'assurance à Singapour avant Janvier 1967 (avant l'introduction du « Insurance Act »).



**Serval & Co**

Certified Public Accountants and Advisors

---

---

## CONSEILS PRATIQUES





---

## CONSEILS PRATIQUES

### Ouvrir un Compte Bancaire

Normalement, une entreprise se doit d'ouvrir un compte bancaire à Singapour après sa constitution. Le solde minimum et les frais de compte peuvent différer d'une banque à une autre.

Voici les documents standards nécessaires à la banque :

- Extrait certifié de la résolution des administrateurs d'approuver l'ouverture d'un compte bancaire ;
- Les formulaires de demande de compte et les cartes de signature dûment signés en présence du représentant de la banque (Note : Tous les administrateurs et les signataires autorisés seront nécessaires pour exécuter les formulaires de candidature) ;
- Des copies du Mémoire, des statuts et du certificat de constitution de la Société doivent être certifiés par le Directeur / Secrétaire de la société ;
- Le « Profil Société » à acheter auprès du “Accounting and Corporate Regulatory Authority” («ACRA»).

En règle générale, l'approbation de l'ouverture d'un compte bancaire pour une société constituée localement est assez simple tant que tous les documents requis par le banquier sont complets. Pour les sociétés constituées en mer, certaines banques peuvent refuser l'ouverture du compte.

Dans le cas d'un changement de signataires bancaires autorisés, un extrait certifié conforme de la résolution des administrateurs d'approuver un tel changement doit être transmis à la banque avec les cartes de signature des nouveaux signataires.



## Obtenir des Facilités Bancaires

Les banquiers doivent obtenir des garanties pour s'assurer de la capacité de l'emprunteur à faire face à la fois aux intérêts de la dette ainsi qu'aux remboursements du prêt. Le montant du prêt et la sécurité offerte permettront de déterminer la quantité d'informations que les banquiers auront besoin d'obtenir. D'une manière générale, les informations requises sont résumées de la manière suivante :

- Antécédents de l'emprunteur ;
- Objet du prêt ;
- Etablir les exigences, modalités de remboursement, la réduction de la dette ou des intérêts seulement ;
- Montant de l'apport ;
- Aptitude à faire face à la fois à l'intérêt et au remboursement de la dette ;
- Des copies des relevés de comptes de ces dernières années ;
- Extrait certifié de la résolution des administrateurs pour l'acceptation des facilités bancaires.

## Les Organismes Officiels Destinés à Assister et Aider les Entreprises

Au fil des années, divers organismes officiels ont été mis en place pour fournir une assistance aux entreprises à Singapour. Certains d'entre eux sont des institutions gouvernementales tandis que d'autres sont des institutions semi-gouvernementales.

Les principaux organismes sont les suivants :

- The Economic Development Board (EDB) ;
- International Enterprise Singapore (IE Singapore) ;
- The Jurong Town Corporation (JTC) ;
- Standards, Productivity and Innovation Board (SPRING SINGAPOUR) ;
- Ministry of Manpower (MOM).



## **The Economic Development Board (EDB)**

Le « Economic Development Board » a été créé en 1961 et est le principal organisme qui planifie et exécute les stratégies pour promouvoir Singapour en tant que centre mondial incontournable pour les entreprises et l'investissement. Il permet aux multinationales et aux sociétés basées à Singapour de s'améliorer et de se mettre à niveau vers plus de création de valeur à travers des opérations de fabrication et de services échangés au niveau international, dans une économie fondée sur la connaissance globalisée.

Les investisseurs potentiels à Singapour doivent dans un premier temps communiquer avec les responsables de l'EDB. L'EDB peut vous conseiller sur presque tous les aspects afin d'investir à Singapour à travers ses différentes divisions.

L'EDB dispense des conseils dans les domaines suivants :

- Les finances et l'impôt. Pour des questions telles que les financements de projets, l'aide financière et les incitations fiscales ;
- Les besoins en personnel ;
- Les usines et les espaces de bureau ;
- Des conseils techniques portant sur différentes industries et entreprises.

## **International Enterprise Singapore (IE Singapore)**

IE Singapore est le principal organisme relevant du Ministère du Commerce et de l'Industrie (fer de lance du développement économique de Singapour). La mission principale de l'IE Singapore est de développer Singapour en tant que plate forme internationale des échanges. Il fait la promotion des biens et services de Singapour vers l'étranger, l'entrée sur de nouveaux marchés pionniers, attire les investisseurs internationaux afin qu'ils se basent à Singapour dans le but d'accroître la prospérité du pays grâce à l'expansion du commerce.

IE Singapore réglemente également les bureaux de représentation des entreprises étrangères établies à Singapour.



## **The Jurong Town Corporation (JTC)**

JTC a été créé en 1968 et a pour fonction le développement et la gestion des terrains industriels, les espaces de bureaux, les installations de parcs spécialisés et la fourniture de services portuaires industriels à Port Jurong.

## **Standards, Productivity and Innovation Board (SPRING Singapore)**

SPRING Singapour a été créé en 2002 pour renforcer la compétitivité de Singapour ainsi que sa croissance économique pour une meilleure qualité de vie.

Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Productivité et innovation à travers la promotion de l'excellence du personnel et de l'organisation ;
- Normes et conformité à travers la normalisation, l'évaluation de la conformité ainsi que le développement des infrastructures de mesure ;
- Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ainsi que le secteur domestique.

## **Ministère du Travail - Ministry of Manpower (MOM)**

Le MOM vise à développer une main-d'œuvre compétitive au niveau international et un environnement de travail agréable, pour une société solidaire et un avenir économique prospère pour tous les Singapouriens. La finalité du MOM est de développer une main-d'œuvre admirée et reconnue par les investisseurs comme étant ce qui ce fait de mieux, ainsi que de générer un environnement de travail reconnu pour ses pratiques globales et sa culture organisationnelle.



**Serval & Co**

Certified Public Accountants and Advisors

---

---

## TRAVAIL ET PERSONNEL







---

## TRAVAIL ET PERSONNEL

### La Population Active à Singapour

Sur une population totale de 5,31 millions d'euros, le taux des personnes actives professionnellement était en juin 2012 de 66,6%.

### Statut et Immigration

Comme la plupart des pays, Singapour a une législation réglementant l'émigration et l'emploi des étrangers.

Le « Singapore Employment Act » interdit aux étrangers de travailler à Singapour, à moins d'être en possession d'un :

- Employment Pass ;
- S Pass ;
- Permis de travail (work permission) ;
- Autorisation d'entrée (entre pass).

Le système lié à l'existence d'un travail est centré sur les entreprises avec un quota déterminable attribué à chacune d'entre elles. Le quota des travailleurs étrangers est basé sur la part de la main-d'œuvre locale au sein de l'entreprise. «Main-d'œuvre locale» désigne les employés à temps plein (citoyens ou résidents permanents de Singapour) qui ont travaillé pendant un mois complet, et qui reçoivent un salaire mensuel conforme aux normes de l'industrie. Deux employés à temps partiel sont considérés comme un employé à temps plein.

Les directives sur le calcul des quotas au sein des sociétés peuvent être trouvées sur le site du MOM : [www.mom.gov.sg](http://www.mom.gov.sg)

Le tableau 1 présente les exigences de base pour chacun des visas.



Types de Visas	Rémunération min / mois	Qualifications	Documents à fournir pour l'obtention
<b>Visa de travail</b>	Minimum de SGD 3 000	Diplômes, qualifications professionnelles.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Form 8 – Employment and 'S' Pass Application;</li> <li>2. Copies of applicant's academic and/ or professional qualifications;</li> <li>3. Copies of applicant's employment testimonials;</li> <li>4. Documents evidencing employer registration in Singapore;</li> <li>5. One recent passport size photograph;</li> <li>6. One copy of particulars' page of applicant's travel documents; and</li> <li>7. Declaration by a local sponsor.</li> </ol>
<b>'S' Pass</b>	Minimum de SGD 2 000	Diplômes, qualifications professionnelles.	Refer to Employment Pass application
<b>Visa d'investisseur</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêt à démarrer une nouvelle entreprise ou activité et sera activement impliqué dans les opérations de cette entreprise ou activité à Singapour ; ou ...</li> <li>• Possède une entreprise actuelle ou une activité enregistrée auprès du « Accounting and Corporate Regulatory Authority » depuis moins de 6 mois à la soumission de la candidature.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Form 8 – Entrepass Scheme;</li> <li>2. Declaration by a local sponsor or Bankers' Guarantee of S\$3,000;</li> <li>3. Copies of applicant's employment testimonials;</li> <li>4. Comprehensive business plan;</li> <li>5. Documents evidencing company or business registration in Singapore;</li> <li>6. One (1) recent passport size photograph; and</li> <li>7. One copy of particulars' page of applicant's travel documents.</li> </ol>
<b>Permis de travail</b>	Candidats qui ne remplissent pas les conditions pour les visas au dessus.		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Form – Work Permit Application;</li> <li>2. Copies of applicant's academic qualifications;</li> <li>3. Documents evidencing employer registration in Singapore;</li> <li>4. One recent passport size photograph; and</li> <li>5. One copy of particulars' page of applicant's travel documents.</li> </ol>





## Les Conditions de Travail

Le « Employment Act » définit les conditions légales de travail pour les salariés qui gagnent moins de SGD 2 000 par mois et les salariés qui gagnent des salaires mensuels de base ne dépassant pas SGD 4 500.

### 1. Les heures de travail

Un employé ne devra pas être tenu de travailler plus de 8 heures par jour ou 44 heures par semaine.

En cas d'heures supplémentaires, le salaire ne doit pas être inférieur à 1,5 fois le taux horaire de rémunération. Les employés ne sont pas autorisés à travailler plus de 72 heures supplémentaires par mois sans l'approbation préalable du MOM.

### 2. Le congé annuel

Minimum de 7 jours pour les salariés ayant moins de 8 ans d'activité puis une journée annuelle pour chaque année supplémentaire auprès du même employeur jusqu'à un maximum de 14 jours.

### 3. Le congé maladie

Un minimum de 14 jours par an doit être donné (pourvu que l'employé ait accompli une année de service). Cette période peut être prolongée jusqu'à un maximum de 60 jours en cas d'hospitalisation.

Pour la naissance d'un enfant, un congé de maternité de 4 semaines avant et 8 semaines après l'accouchement est accordé, à condition de disposer d'un passif d'au moins 180 jours chez le même employeur.

### 4. Le Service National (obligations militaires des nationaux)

Des congés pour le Service National doivent être accordés à tous les employés (actuellement seuls les citoyens de sexe masculin sont tenus d'effectuer le Service National) qui ont été appelés afin de bénéficier après formation du statut de réserviste.



Pendant la période de la formation, le réserviste sera payé :

- 1) Il recevra de l'Etat la rémunération de son Service National ;
- 2) La différence entre son salaire qui sera payé par l'employeur et son salaire du Service National.

L'employeur est toutefois en droit de réclamer le remboursement de cette somme auprès du Gouvernement.

### **5. Les frais médicaux**

Lorsque le salarié a au moins 3 mois d'ancienneté dans la société, l'entreprise est légalement tenue de supporter les frais médicaux.

## **Un Système de Retraite Individuel par Capitalisation géré par l'Etat ; Le Central Provident Fund (CPF)**

L'employeur est tenu de payer mensuellement les contributions salariale et patronale du CPF pour tous les employés aux taux fixés dans le « CPF Act ». Les contributions à payer doivent être basées sur les salaires réels perçus par l'employé pour le mois.

L'employeur dispose d'un délai de 14 jours pour effectuer le paiement des cotisations du CPF après la fin du mois pour lequel les cotisations sont dues au CPF. Si la date d'échéance tombe un dimanche ou un jour férié, les contributions du CPF doivent être payées le jour ouvrable suivant.

### **Le plafond du salaire ordinaire :**

Le plafond du salaire ordinaire fixe le montant sur lequel les cotisations ordinaires du CPF sont déterminées mensuellement.

Le plafond du salaire ordinaire est de SGD 4 500 à SGD 5 000 par mois.



### Le plafond des cotisations complémentaires :

Le plafond des cotisations complémentaires est le montant maximum du salaire sur lequel les cotisations complémentaires au CPF sont dues.

Le montant de celui-ci est de SGD 5 000.

No	Scénarios	Plafond salarial supplémentaire
1.	Employé dont le dernier jour d'emploi est avant le 1er Sept 2011	SGD 76 500 <sup>1</sup> – Total des salaires ordinaires soumis au CPF pour 2011
2.	Employé dont le dernier jour d'emploi se situe entre le 1er Sept et le 31 Déc 2011 Ou Employé en fonction le 31 Déc 2011	SGD 79 333 <sup>2</sup> – Total des salaires ordinaires soumis au CPF pour 2011
3.	Employé en fonction le 1er Jan 2012	SGD 85 000 <sup>3</sup> – Total des salaires ordinaires soumis au CPF pour 2012

<sup>1</sup> Equivalent à 17 mois x SGD 4 500.

<sup>2</sup> Equivalent à  $(8/12 \times 17 \text{ mois} \times \text{SGD } 4\,500) + (4/12 \times 17 \text{ mois} \times \text{SGD } 5\,000)$ .

<sup>3</sup> Equivalent à 17 mois x SGD 5 000.

## Taux de Cotisation et Répartition des Contributions au CPF

Les taux de cotisation au CPF pour les catégories suivantes de salariés sont les suivantes :

- Citoyen de Singapour ;
- SPR en 3ème année et au-delà de l'obtention du statut SPR ;
- SPR dans la 1ère et 2ème année d'obtention du statut SPR.



	Taux de Contribution (pour des salaires mensuels $\geq$ SGD 1 500)			Imputation		
	Contribution de l'employeur (% du salaire)	Contribution de l'employé (% du salaire)	Total Contribution (% du salaire)	Ordinary Account (% du salaire)	Special Account (% du salaire)	Medisave Account (% du salaire)
<b>35 et moins</b>	16	20	36	23	6	7
<b>Entre 35-45</b>	16	20	36	21	7	8
<b>Entre 45-50</b>	16	20	36	19	8	9
<b>Entre 50-55</b>	14	18,5	32,5	13,5	9,5	9,5
<b>Entre 55-60</b>	10,5	13	23,5	12	2	9,5
<b>Entre 60-65</b>	7	7,5	14,5	3,5	1,5	9,5
<b>Plus de 65</b>	6,5	5	11,5	1	1	9,5

Les contributions du CPF sont allouées aux comptes Ordinaires, Spéciaux et Medisave basées sur le ratio des cotisations indiquées ci-dessus. Les contributions sont d'abord allouées au compte Medisave, suivi par le compte Spécial. Le solde est ensuite réparti au compte Ordinaire.

### **Fermer le compte individuel au CPF (Retraits des Droits au CPF)**

En arrivant à l'âge de 55 ans, l'employé peut fermer son compte mettant ainsi fin à l'exigence du montant minimum légal de cotisation requis autrement. Lorsque l'employé atteint l'âge légal de la retraite de 62 ans, il peut soit choisir entre recevoir sous forme de rente une somme mensuelle basée sur le montant épargné, ou retirer la somme totale et l'utiliser pour acheter une rente viagère ou réaliser un dépôt auprès d'une banque.



Toutefois, l'employé peut liquider ses droits avant l'âge de la retraite dans les situations suivantes :

- En cas d'incapacité permanente, de migration ou de fin de période d'affectation à Singapour, dans le cas des expatriés ;
- Dans le cas d'une fin de résidence principale de l'employé, ou de propriétés non résidentielles autres que les terrains non bâtis ayant un bail non expiré d'au moins 75 ans ;
- Le montant maximal qui peut être retiré est de 150% de la valeur de la propriété ou du prix d'achat ;
- L'épargne versée en CPF peut être utilisée pour payer 10% de l'acompte pour une propriété privée ;
- Les participants au CPF peuvent investir le solde complet du compte ordinaire au titre du programme d'investissement du CPF - compte ordinaire (CPFIS-OA) et le solde total du compte spécial dans le cadre du Programme d'investissement du CPF - Compte spécial (CPFIS-SA) avec le champ sélectionné.

## **Régime de Retraite Complémentaire (SRS)**

Le SRS est un système volontaire destiné à inciter les salariées et non salariées qui travaillent à Singapour à compléter leurs droits à rente, au-delà de l'épargne retraite résultant des contributions obligatoires au CPF. Les employeurs ne sont pas autorisés à contribuer au SRS. Les salariés et les travailleurs indépendants peuvent contribuer volontairement au SRS avec l'un des opérateurs désignés : The Development Bank of Singapore Ltd, Oversea-Chinese Banking Corporation Ltd and United Overseas Bank Ltd.

La fermeture du compte de retraite complémentaire et le retrait du solde épargné ne peut être effectué qu'une fois atteint l'âge légal de la retraite ou au décès.

Actuellement, le plafond annuel de cotisation maximale pour les Singapouriens / Résidents Permanents est de SGD 12 750 ou 15% de la rémunération annuelle et SGD 29 750 ou 35% de la rémunération annuelle pour les étrangers. Le plafond en tout état de cause du calcul proportionnel ne peut excéder le plafond salarial CPF de SGD 5 000 par mois jusqu'à 17 mois.



## Foreign Workers's Levy Scheme – Impôts sur les salaires des Étrangers

Cette contribution est due par les employeurs sur la rémunération de chacun des travailleurs étrangers, y compris les domestiques employés. Elle dépend du type de visa.

Le tableau ci-dessous indique le quota, les taux de prélèvement et les niveaux de prélèvements.

Type de Visa	Tiers	Pourcentage	Levy rate (skilled/ unskilled)*
<b>S Pass</b>  Quota: 20%	Basic/ Tier 1	≤ 10%	SGD 200
	Tier 2	> 10 to 20%	SGD 320
<b>Work Permits</b>			
Manufacturing  Quota: 60%	Basic/ Tier 1	≤ 25%	SGD 210/ SGD 310
	Tier 2	> 25 to 50%	SGD 300/ SGD 400
	Tier 3	> 50 to 60%	SGD 470
Services  Quota: 45%	Basic/ Tier 1	≤ 15%	SGD 240/ SGD 340
	Tier 2	> 15 to 25%	SGD 360/ SGD 460
	Tier 3	> 25 to 45%	SGD 500
Construction  Quota: 87.5%	MYE	≤ 87.5%	SGD 250/ SGD 350
	MYE-waiver		SGD 500
Process  Quota: 87.5%	MYE	≤ 87.5%	SGD 210/ SGD 310
	MYE-waiver		SGD 470
Marine  Quota: 83.3%	Basic Tier	≤ 83.3%	SGD 210/ SGD 310

\* For the construction sector, levy rates are for higher-/ basic-skilled.





## Taxe de Formation Professionnelle

Les employeurs doivent contribuer à la formation de tous les employés (temps plein, occasionnels, temps partiel, travailleurs temporaires et étrangers qui fournissent des services en totalité ou en partie à Singapour) à hauteur de 0,25% de prélèvement jusqu'à SGD 4 500 de rémunération mensuelle brute. La rémunération fait ici référence aux salaires, commissions, primes, congés payés, heures supplémentaires, indemnités (logement) et autres paiements en espèces.

Le « CPF Board » perçoit les prélèvements pour la formation pour le compte de la Singapore Workforce Development Agency (agence de développement de Singapour). Les prélèvements sont centralisés au sein du Skills Development Fund (SDF). Le SDF offre des subventions pour les entreprises envoyant les employés en formation.

## Rupture et Licenciement

Les modalités de rupture du contrat de travail sont régies par la Loi.

Le « Employment Act » prévoit les dispositions suivantes pour les préavis de licenciement lorsqu'il n'y a pas mention au sein du contrat de travail.

Une journée de préavis : Durée de travail de moins de 26 semaines.

Une semaine de préavis : Durée de travail de 26 semaines ou plus, mais moins de deux ans.

Deux semaines de préavis : Durée de travail de deux ans ou plus, mais moins de cinq ans.

Préavis de quatre semaines : Durée de travail de cinq ans ou plus.

La Loi permet aux parties de définir des périodes de préavis différentes de ce qui précède.

Pour un congédiement injustifié, l'employé peut écrire au Ministre de la Main-d'œuvre expliquant avoir été congédié «sans juste cause ou excuse» et demander au Ministre d'ordonner à l'employeur de le réintégrer ou ordonner à l'employeur de verser une indemnité.



**Serval & Co**

Certified Public Accountants and Advisors

---

---

# **LÉGISLATION FONCIÈRE (BUREAUX, USINES ET TERRES INDUSTRIELLES)**





---

## **LÉGISLATION FONCIÈRE (BUREAUX, USINES ET TERRES INDUSTRIELLES)**

### **Les Espaces de Bureaux**

Les espaces de bureaux sont suffisants à Singapour et peuvent être achetés ou loués.

En général, les prix des locations varient en fonction de l'emplacement des bâtiments. Les espaces de bureaux au sein du « Central Business District » (CBD) sont plus chers. Le « Prime Financial and Business Centres » se situe entre Raffles Place et le secteur Shenton Way / Robinson Road. Les prix sont plus compétitifs au sein du « Prime Financial and Business Centres » en comparaison avec le CBD. Les bureaux situés en dehors de cette zone sont très abordables.

Les prix de vente des bureaux varient également en fonction de l'emplacement des bâtiments.

### **Usines et Terres Industrielles**

Les terres industrielles sont la propriété de l'Etat de Singapour. La majorité des terrains consacrée aux usines ainsi qu'aux industries disponibles à Singapour est fournie par Jurong Ville Corporation (JTC).

Le JTC accorde en général des baux pour une période initiale de 30 ans avec une option de renouvellement pour 30 années supplémentaires à condition que les dépenses en immobilisations satisfassent aux exigences du JTC. La taxe foncière sur les terres ou usines est payée par le locataire.

Au cours des trois dernières décennies, JTC a développé 6 600 hectares de terrains industriels et 3,4 millions de mètres carrés de bureaux.



**Serval & Co**

Certified Public Accountants and Advisors

---

---

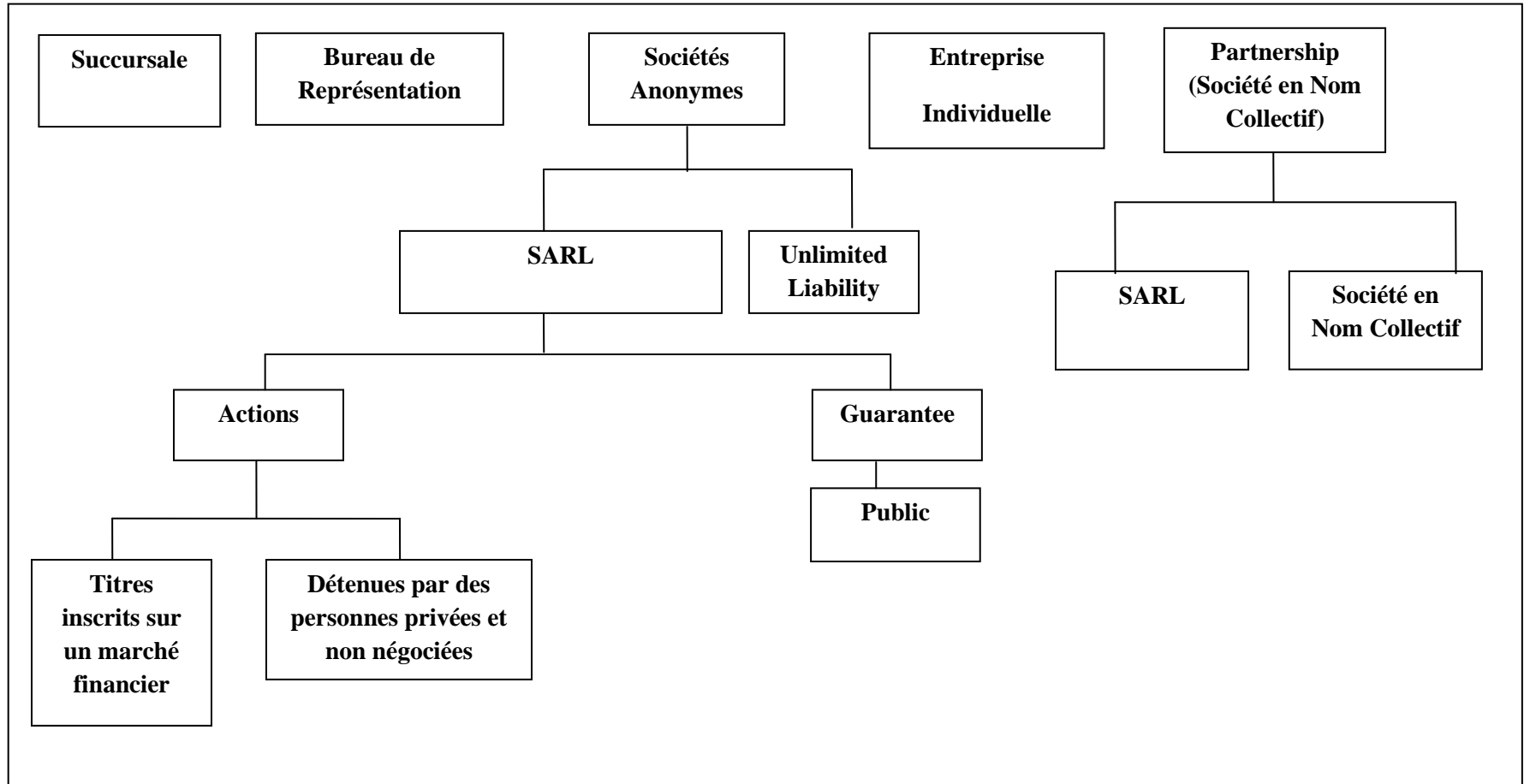
# **LES FORMES LÉGALES D'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ ET RÈGLES GÉNÉRALES**



## Les Formes Légales

Le tableau ci-après synthétise les formes juridiques possibles dans lesquelles une activité peut être exercée.

Table 2





## **Sociétés Commerciales**

Les sociétés commerciales sont réglées par une législation très proche de celle en vigueur en Europe et particulièrement en France avec des obligations comptables comparables (IFRS de Singapour).

Une entreprise est la réunion de personnes morale ou physiques qui se constituent en société. Une fois enregistrée, l'entreprise devient une entité juridique distincte de ses propriétaires. L'entreprise est alors une personne morale qui peut agir en justice en son propre nom. L'entreprise peut également posséder des biens et contracter des dettes. L'entreprise doit se conformer au « Companies Act », Cap 50.

## **Unlimited Company – Partnership**

La partnership est une société à responsabilité illimitée. La responsabilité de l'entité se confond avec celle de ses membres sur leurs biens propres. Son usage entraînant des risques est le plus souvent limité à un exercice professionnel entre des personnes se connaissant. Elle implique la souscription d'une assurance pour risques et fautes visant à réduire les effets de la responsabilité individuelle et souvent solidaire de ses membres.

## **La Société à Responsabilité Limitée**

La Limited Liability Partnership « LLP » est l'une des formes juridiques les plus courantes pour exercer des activités commerciales à Singapour.

La LLP donnera aux propriétaires la possibilité de fonctionner comme un partenariat tout en leur donnant droit à une responsabilité limitée. Il combine les avantages d'un partenariat avec ceux des sociétés à responsabilité limitée. Cependant cela s'accompagne de garanties juridiques afin de minimiser les abus et protéger les parties qui utilisent cette forme d'entreprise.

La LLP est une personne morale et a une personnalité juridique distincte de ses associés. Tout changement dans les associés d'une LLP n'affecte pas son existence, ses droits ou encore ses obligations.



Une LLP est capable de :

- Agir en justice sous son propre nom ;
- Acquérir et détenir des biens en son nom ;
- Disposer d'un sceau en son nom.

Les associés de la LLP ne peuvent être tenus personnellement responsables des dettes de l'entreprise engagées par la LLP. Toutefois, un associé peut être tenu personnellement responsable pour des réclamations concernant des pertes résultant de son propre fait illicite ou omission. Mais un associé ne peut être personnellement responsable des actes ou des omissions illicites de tout autre associé de la LLP.

Une LLP est tenue de conserver les documents comptables et autres permettant de justifier des opérations et la situation financière. Il y a une obligation que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la société. Si la LLP ne le fait pas, les associés de la LLP sont coupables d'une infraction. La sanction peut être une amende ou un emprisonnement voire les deux. En outre, la LLP doit déposer au greffe des sociétés une déclaration annuelle de solvabilité ou d'insolvabilité. L'état de solvabilité doit être à la disposition du public.

Les sociétés à responsabilité limitée et autres sociétés peuvent être soit des sociétés fermées sous des sociétés dites « publiques ».

## **Sociétés Privées – Fermées**

On définit une « Private Company » selon les critères suivants :

- La liberté de cession des titres de capital est limitée ;
- Les statuts « The Memorandum and Articles of Association » interdit à la société de solliciter le public à souscrire ses actions ou ses titres financiers de dette. ;
- Le nombre de ses associés est limité à cinquante.

En outre, une entreprise privée peut être «**Exempt Private Company**» si :

- Le nombre de ses associés est limité à 20 ;
- Les actions ne sont pas détenues directement ou indirectement par des sociétés comme de véritables actionnaires.



---

## Public Company (entreprise dont les titres de capital sont inscrits sur un marché financier)

Une société « publique » est une société dont les titres de capital ou de dette sont inscrits sur un marché financier et toutes les sociétés qui ne peuvent répondre aux critères exigés d'une société pour qu'elle soit privée.

## Cas particulier des Succursales des Sociétés Étrangères

Une société étrangère qui ne souhaite pas créer une filiale à Singapour peut envisager la création d'une succursale. Une succursale est une extension de la société étrangère. Dans cette hypothèse elle ne constitue pas une entité juridique distincte de celle de ses initiateurs.

Dans les deux mois qui suivent l'Assemblée Générale Annuelle, les initiateurs de la succursale doivent déposer auprès de la « Accounting & Corporate Regulatory Authority » une copie de leurs comptes annuels ainsi que les comptes vérifiés de la succursale de Singapour.

## Entreprise Individuelle et Partenariat

Les autres formes juridiques courantes dans les affaires à Singapour - les entreprises individuelles et les partenariats doivent être enregistrés auprès de la « Accounting & Corporate Regulatory Authority » sous le « Business Registration Act 1973 ». Bien qu'il n'existe pas de dispositions légales particulières régissant ces deux formes d'entreprises, le « English Partnership Act 1980 » et des lois générales sur le partenariat sont applicables aux sociétés en l'absence d'un accord de partenariat.

Parmi les autres formalités qui doivent être observées, on distingue la notification au « Registrar of Businesses » et au « Comptroller of Income Tax » des changements d'adresses, des admissions et des retraits de partenaires.

## Limited Partnership ou Commandite par Actions

Depuis le 4 mai 2009, la « Accounting and Corporate Regulatory Authority » a mis en place la Limited Partnership. Il s'agit d'un nouvel outil pour faire des affaires à Singapour. Il est formé en vertu du « Limited Partnership Act ».

Il s'agit d'une société créée entre deux personnes ou plus, avec au moins un commandité et un commanditaire, mais il n'y a pas de limite maximale du nombre d'associés. En outre, les deux associés peuvent être des personnes physiques (au moins 18 ans) de la LP. Si les associés ne résident pas





habituellement à Singapour, la LP doit avoir au moins un gérant commandité qui réside habituellement à Singapour. Le commandité de la LP sera tenu responsable pour les dettes et les pertes subies. En revanche les commanditaires ne seront pas tenus responsable des dettes ou des obligations de la LP au-delà du montant de leur contribution, à condition de ne pas prendre part à la gestion de la LP.

La LP n'a pas l'obligation de vérifier ses comptes ni de soumettre les déclarations annuelles à la « Accounting and Corporate Regulatory Authority ». Néanmoins, chaque associé commandité doit assurer la conservation des documents comptables et autres qui expliquent suffisamment les opérations et la situation financière de la LP. En ce qui concerne l'impôt, le calcul est basé sur les bénéfices provenant de la LP.

## **Bureau de Représentation**

Les entreprises étrangères désireuses d'étudier les possibilités de faire des affaires à Singapour, ou intéressées par la possibilité d'utiliser Singapour comme un tremplin vers l'Asie-Pacifique, ont la possibilité de mettre en place un bureau de représentation. Il doit faire l'objet d'un enregistrement.

Un bureau de représentation est considéré comme une entreprise étrangère ayant la volonté de tester l'environnement des affaires à Singapour avant de prendre une décision d'investissement qui prendra une forme sociétale.

Les bureaux de représentation ne sont pas des entités juridiques, et ne sont généralement pas destinés à être des établissements stables. Un bureau de représentation est une installation à caractère provisoire pour les entreprises étrangères qui souhaitent étudier les opportunités d'affaires à Singapour et dans la région. Ils n'exercent pas d'activité commerciale au plan contractuel.

La demande de création doit en être réalisée auprès de l'organisme gouvernemental IE Singapore. Il faut environ cinq jours ouvrables pour le traitement et l'approbation de la demande.

Le bureau de représentation d'une entité commerciale étrangère peut fonctionner à Singapour pour une durée maximale de trois ans à compter de sa date d'enregistrement, à condition que le statut du bureau de représentation soit apprécié et renouvelé. Un bureau de représentation qui prend la décision de poursuivre ses activités à Singapour devra par la suite déclarer son activité auprès de la « Accounting & Corporate Regulatory Authority ».



## Exigences Réglementaires

Table 3 – Exigences réglementaires.

	Company	Branch	Sole Proprietorship / Partnership	Limited Liability Partnership	Limited Partnership	Representative Office
<b>Personnel Requirement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Au moins un actionnaire.</li> <li>Au moins un administrateur résident local.</li> <li>Au moins un secrétaire résident local.</li> <li>Au moins un auditeur sauf exception.</li> </ol>	Au moins deux administrateurs locaux.	<u>Sole Proprietorship</u>  Pas plus d'un propriétaire.  <u>Partnership</u>  Pas moins de deux partenaires.	<ol style="list-style-type: none"> <li>Au moins un gestionnaire.</li> <li>Pas moins de deux partenaires.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Au moins un commanditaire et un commandité.</li> <li>Pas de maximum sur le nombre de partenaires.</li> </ol>	Au moins un administrateur local.
<b>Capital Requirement</b>	Aucune exigence de capital minimum.					
<b>Annual Filing Requirements</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rapport Annuel</li> <li>Déclaration d'impôt</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rapport Annuel</li> <li>Déclaration d'impôt</li> </ol>	Déclaration d'impôt	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rapport Annuel</li> <li>Declaration d'impôt</li> </ol>	Déclaration d'impôt	
<b>Other Requirements</b>	Enregistrement de l'adresse postale	Enregistrement de l'adresse postale	Enregistrement de l'adresse postale	Enregistrement de l'adresse postale	Enregistrement de l'adresse postale	
<b>Legislation</b>	"Companies Act"	"Companies Act"	"Business Registration Act"	"Limited Liability Partnership Act"	"Limited Partnership Act"	No legislation. However, it is regulated by IE Singapore



---

## Exigences Règlementaires pour les Entreprises

### 1. Comptabilité

« The Companies Act » oblige les entreprises à tenir et conserver les registres comptables adéquats et les livres de comptes pour expliquer les opérations et la situation financière de l'entreprise. Ces livres et registres doivent être conservés pendant une période minimale de 5 ans. Dans la situation où les livres sont conservés en dehors de Singapour, l'entreprise doit veiller à ce que suffisamment de documents soient conservés à Singapour afin de pouvoir expliquer la situation financière de l'entreprise.

### 2. Audit des Comptes

« The Companies Act » exige que les sociétés (à l'exception des « sociétés dormante ou privée exemptée ») qui sont exemptées de l'obligation d'auditer les comptes si le chiffre d'affaires de l'année ne dépasse pas S\$ 5 Millions, et nomment un auditeur indépendant agréé dans les trois mois de sa constitution. Il devra émettre un rapport d'opinion sur les états financiers afin de rendre compte aux actionnaires de l'entreprise.

### 3. États Financiers et Assemblée Générale Annuelle

Chaque entreprise (à l'exception des « sociétés dormantes et exemptées » si le chiffre d'affaires pour l'exercice ne dépasse pas S\$ 2,5 Millions) doit établir ses états financiers qui comprennent le compte de résultat et le bilan et les notes attachées. Ils doivent être audité par un commissaire aux comptes indépendant et être présentés aux associés lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui doit se tenir :

- Dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice ;
- Ou,
- Au plus tard si la date en a été décalée dans les 15 mois suivants la dernière assemblée Générale annuelle.



Si la société est une société nouvellement constituée, elle doit tenir sa première Assemblée Générale Annuelle dans les dix-huit mois à compter de la date de constitution.

Cependant, une dérogation pour un délai supplémentaire peut toujours être demandée à la « Accounting & Corporate Regulatory Authority ». En plus du compte de résultat et du bilan, les états financiers doivent inclure un rapport de gestion de la Direction ainsi qu'une déclaration des Administrateurs précisant :

- Que les états financiers reflètent une image fidèle de la situation financière de la société pour la période.
- Qu'il existe des motifs raisonnables de croire que la société sera en mesure de payer ses dettes dans les temps impartis par ses co-contractants.

Le rapport annuel de gestion doit être déposé auprès de la « Accounting & Corporate Regulatory Authority » avec l'ensemble des états financiers audités dans le mois suivant l'Assemblée Générale Annuelle. Le Rapport Annuel détaille les principaux faits financiers de la société, des informations sur les membres, les dirigeants ainsi que les administrateurs de la société.

La loi sur les sociétés permet aux sociétés privées de renoncer à la tenue d'Assemblées Générales Annuelles. Cette décision doit être prise à l'unanimité des votants.

#### **4. Extensible Business Reporting Language (XBRL)**

Toutes les entreprises constituées à Singapour, à l'exception des sociétés ci-dessous sont tenues de déposer leurs états financiers en format digital XBRL. Cela vise les :

- Companies limited by guarantee.
- Les sociétés étrangères et leurs succursales locales (c'est-à-dire les entreprises avec le numéro d'immatriculation commençant par "F").
- Exempt Private Companies (EPCs) qui sont solvables pour l'exercice financier concerné et qui ne sont pas tenues de déposer des états financiers avec ACRA en vertu d'une Loi écrite. Ainsi, les EPC insolubles restent tenus de déposer au format XBRL.

« The Accounting and Corporate Regulatory Authority (ACRA) » se lance dans une refonte du système XBRL. Cette refonte a pour but d'atteindre les objectifs suivants:



a) **Pour les consommateurs :**

Pour répondre aux besoins d'information des utilisateurs des états financiers pour l'analyse et la prise de décision. Afin d'améliorer la qualité de l'information financière pour procéder à des comparaisons. Mais également pour accroître l'efficacité du flux d'information et de partage.

b) **Pour les préparateurs des états financiers:**

L'objectif est de mettre en œuvre un même processus de rationalisation des rapports financiers.

### **Prêts aux Administrateurs**

« The Act » interdit à une entreprise de prêter des fonds à des administrateurs ou à une société associée aux administrateurs, sauf s'il s'agit d'une EPC (Exempt Private Company).

Cependant, « The Companies Amendment Act 2003 » permet à un administrateur qui est employé à temps plein d'obtenir un prêt (une seule fois) à tout moment pour financer l'achat d'une maison pour son usage personnel (c'est-à-dire pas à des fins d'investissement).

### **Âge de la Retraite des Administrateurs**

« The Act » exige que le directeur d'une entreprise publique ou d'une filiale d'une société dont les titres sont inscrits obtienne pour sa nomination ou le renouvellement de son mandat l'approbation d'au moins 50% des actionnaires présents et lui-même consent à être nommé ou renommé administrateur, si il ou elle a 70 ans ou plus.



## Démission d'un Administrateur

« The Act » prévoit qu'une personne peut être démise de ses fonctions en tant qu'administrateur ou ne puisse pas prendre part à la gestion d'une société pour une période de cinq ans :

- Si la personne est / a été administrateur d'une société les trois dernières années et que l'entreprise se retrouve en situation de liquidation judiciaire. Il faut également tenir compte de sa conduite en tant que directeur de la société et autres postes de direction.
- Coupable d'échecs persistants dans le dépôt de documents à « l'Accounting & Corporate Regulatory Authority ».



**Serval & Co**

Certified Public Accountants and Advisors

---

---

## **OBLIGATIONS DES EXPATRIÉS**





---

## OBLIGATIONS DES EXPATRIÉS

### Exigences

Tous les ressortissants étrangers qui entrent à Singapour pour occuper un emploi ou pour créer une entreprise doivent faire une demande d'Employment Pass auprès :

- The Singapore High Commissioner au sein du pays d'origine.
- Employment Pass Department  
Ministry of Manpower  
18 Havelock Road  
Singapore 059764

Toutes les personnes à charge (conjoint et enfants) du détenteur d'un Employment Pass devront également faire tamponner leur passeport. Il convient de noter que les personnes à charge ne sont pas autorisées à travailler à Singapour sans le consentement du département de l'Immigration. La plupart de ceux qui en font la demande, reçoivent une autorisation pour travailler.

### Conditions de Vie

En règle générale, les conditions de vie à Singapour sont parmi les plus élevées en Asie. L'inflation y est contrôlée.

### Logement

Il existe à Singapour différents types d'hébergements. Il est possible de trouver des appartements privés (différentes tailles disponibles), des maisons mitoyennes, des maisons jumelées ainsi que des bungalows.

Les appartements privés sont plus abordables que les maisons mitoyennes ou jumelées.





## Nourriture et Sécurité Sanitaire

Singapour est un petit pays mais étant donné la diversification de la population on y trouve les spécialités culinaires de tous les pays. Les conditions de sécurité sanitaire y sont excellentes.

## Loisirs et Achats

Il y a de nombreuses activités de loisirs à Singapour allant des équipements de sport comme le ski nautique, la voile, le golf, le cricket, le squash et le tennis aux spectacles culturels et aux concerts. Il y a aussi de nombreux cinémas à Singapour projetant les films les plus récents sortis en Angleterre, aux USA et en Chine.

Il y a aussi de nombreux clubs privés et sportifs à Singapour qui disposent de restaurants, de salons et d'installations sportives pour ses membres.

Les frais des membres de ces clubs varient en fonction de l'emplacement et de la gamme d'équipements offerte à ses membres.

Le shopping à Singapour est très pratique et pas cher avec des centaines de magasins et boutiques qui vendent une grande variété de biens et de vêtements.

## Scolarisation

Il y a un certain nombre d'écoles privées à Singapour et certaines d'entre elles sont spécialement réservées aux ressortissants étrangers. Parmi les écoles les plus établies :



- Lycée Français ;
  
- Singapore American School ;
  
- Australian International School ;
  
- The Japanese School ;
  
- United World College of South East Asia.

Les ressortissants étrangers doivent obtenir un visa pour étudier au sein des écoles de Singapour (délivré par le Ministère de l'Éducation). Les frais de scolarité ne sont pas très chers, sauf pour les écoles les plus connues où les frais sont généralement un peu plus élevés. Les enfants d'expatriés peuvent également être placés dans des écoles publiques.

## **Transport**

Le réseau de transport de Singapour offre un accès à tous les coins de l'île, que ce soit en bus, avec le Mass Rapid Transit (MRT), le Light Rapid Transit (LRT), les taxis, les voitures et les motos. La facilité d'accès aux différents types de transport à Singapour reflète le développement rapide de la ville-Etat.

Les voitures sont rendues très chères à Singapour. L'achat d'une licence permettant d'en faire l'acquisition est de plus un préalable coûteux (100.000 S\$)



**Serval & Co**

Certified Public Accountants and Advisors

**SINGAPORE**

ANTWERPEN

BARCELONA

BRUSSELS

BUDAPEST

BUENOS AIRES

CASABLANCA

FRANKFURT

GENEVE

HONG KONG

LISBOA

LONDON

LUXEMBOURG

MADRID

MILANO

MONTREAL

NEW YORK

PARIS

PORTO

RABAT

ROTTERDAM

SAO PAULO

TORONTO

TUNIS

*Liste indicative et non limitative*

**For any further information on Singapore or other country on tax, accounting or audit contact:**

**[jfserval@groupeaudit.eu](mailto:jfserval@groupeaudit.eu)**

**Pour toute information sur Singapour ou un autre pays en matière de fiscalité, de règles comptables ou d'audit contactez :**

**[jfserval@groupeaudit.eu](mailto:jfserval@groupeaudit.eu)**

**Serval & Co**

C/o Paul Wan & Co

10 Anson Road #35-06A

International Plaza

SINGAPORE 079903

Tel. no. : + 65 8421 2420

Email : [contact@servalco.com.sg](mailto:contact@servalco.com.sg)

**or / ou**

**Serval & Associés**

163-165 Avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY sur SEINE

FRANCE

Tel. no. : +33 1 84 20 40 00

Email : [contact@serval-associes.fr](mailto:contact@serval-associes.fr)

